

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2025

L'an deux mil vingt-cinq le seize juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Madame VIEIRA, Maire.

Présents: Mme Espérance VIEIRA, Mme Emilia NEVES, M. Dominique FAUVIN,
M. José GARCIA, M. Philippe DELIAS, M. Jean-Philippe OLLIVIER,
M. Jean-Michel MOTA

Absents excusés : Mme Valentine HANSEN (pouvoir à Mme Espérance VIEIRA)

Absents : M. Didier AUBIN, M. Jean-Claude GRANARI

Le quorum est atteint et Madame le Maire déclare la séance ouverte.

Désignation d'un secrétaire de séance : M. Philippe DELIAS est candidat et est désigné comme secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu de la dernière séance.

En l'absence de remarque, le compte-rendu de la séance du 24 avril 2025 est adopté à l'unanimité et signé par les membres présents.

Madame le Maire passe à l'ordre du jour :

1. Décision modificative n°1
2. Informations diverses

1. DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Madame le Maire informe l'assemblée que suite à une erreur dans l'écriture du budget, il convient de prendre une décision modificative comme suit :

Budget Fonctionnement :

- Dépense 6068 : -19.992.19 €
- Dépense 023 : 19.992.19 €
- Recettes R001 : -19.992.19 €
- Recettes R021 : 19.992.19 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette décision modificative.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H15.